



Facture d'eau élevée partaxes

Par **Ilorca**, le **04/07/2017** à **13:07**

[s]/[s]bonjour a vous tous je recois depuis plus de deux ans des factures elevees pour une consommation d'eau petite car nous sommes deux au foyer (douche au travail, deplacement qui fais que nous ni sommes pas souvent
Nous consommons 25 m3 pour un montant de 157 €
Sur ma facture il me facture 40m3 cette decision a été prise en conseil municipal pour faire fasse au cout supplementaire et notamment pour combler le trou fait par des particuliers qui utilise un forage a usage domestique
N'étant pas dans ce cas je paye pour les autres que faire quels recours merci de vos reponses

Mr Ilorca

Par **jodelariege**, le **04/07/2017** à **16:15**

bonjour pour ma part je paye 219 euros pour 46 m3 avec 60 à 70 euros d'eau proprement dite (il est vrai qu'il est difficile de déchiffrer les factures) mais effectivement on paye beaucoup plus des charges que de l'eau ; je m'étais même dit que j'allais économiser de l'eau, ce qui fut fait, mais les charges augmentant même en diminuant ma consommation d'eau ma facture a augmenté....je ne pense pas qu'il y a un recours

Par **Ilorca**, le **04/07/2017** à **16:21**

bonjour je prends note de votre de votre reponse et vous en remercie
pour moi ce qui fait monter la facture est sur le fait que la commune a voter un cubage
minimun afin "de sanctionner ceux qui utilisent leur forage en domestique" or je suis mis dans
le meme sac meme si je n 'ai que l eau de ville
cordialement mr llorca

Par **morobar**, le **04/07/2017** à **17:23**

Bonjour,

[citation]au cout supplementaire et notamment pour combler le trou fait par des particuliers qui
utilise un forage a usage domestique [/citation]

Les utilisateurs de forages et autres puits paient un forfait d'assainissement, puisque rejetant
des eaux usées non fournie par le service d'adduction d'eau.

Au niveau de l'adduction d'eau je ne vois pas de quel trou vous parlez.